

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Fontaine-l'Evêque

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: CHARLEROI
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	416	14,5
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	26	0,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	37	1,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	6,5	0,2
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	28	1,0
	Terrains à usage industriel et artisanal	38	1,3
	Terrains dévolus au transport	20	0,7
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	0,8	0
	Bâtiments spéciaux	2,5	0
	Sous-total	575	20,1
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	811	28,3
	Prés et pâtures	634	22,1
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	350	12,2
	Terres vaines et vagues	222	7,7
	Milieus naturels non exploités	0,5	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	2,8	0
	Sous-total	2.020	70,5
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		269	9,4
Total		2.864	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

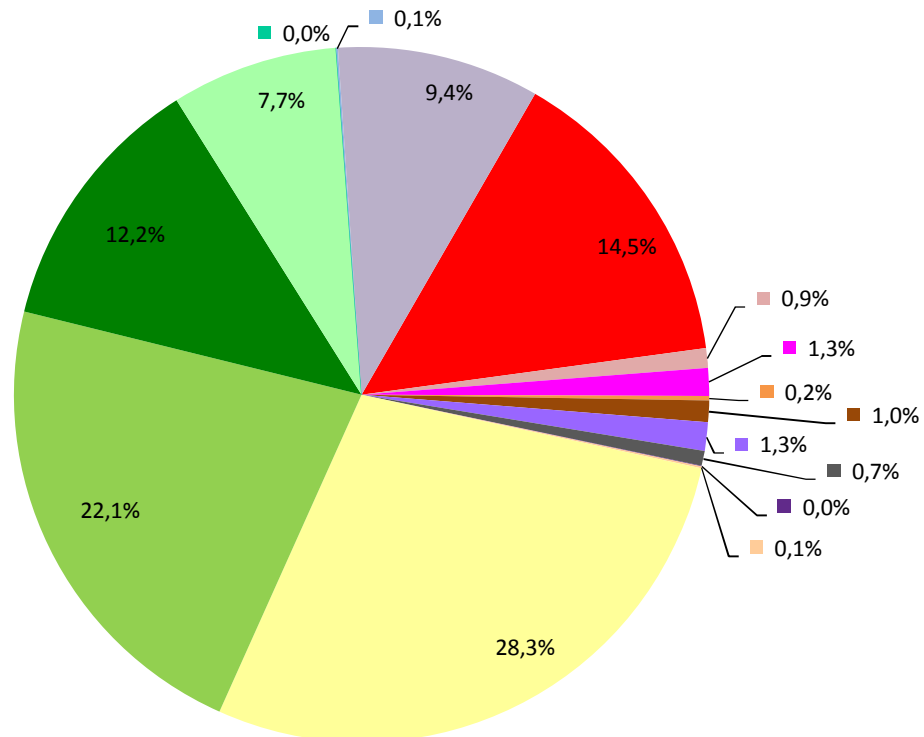
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

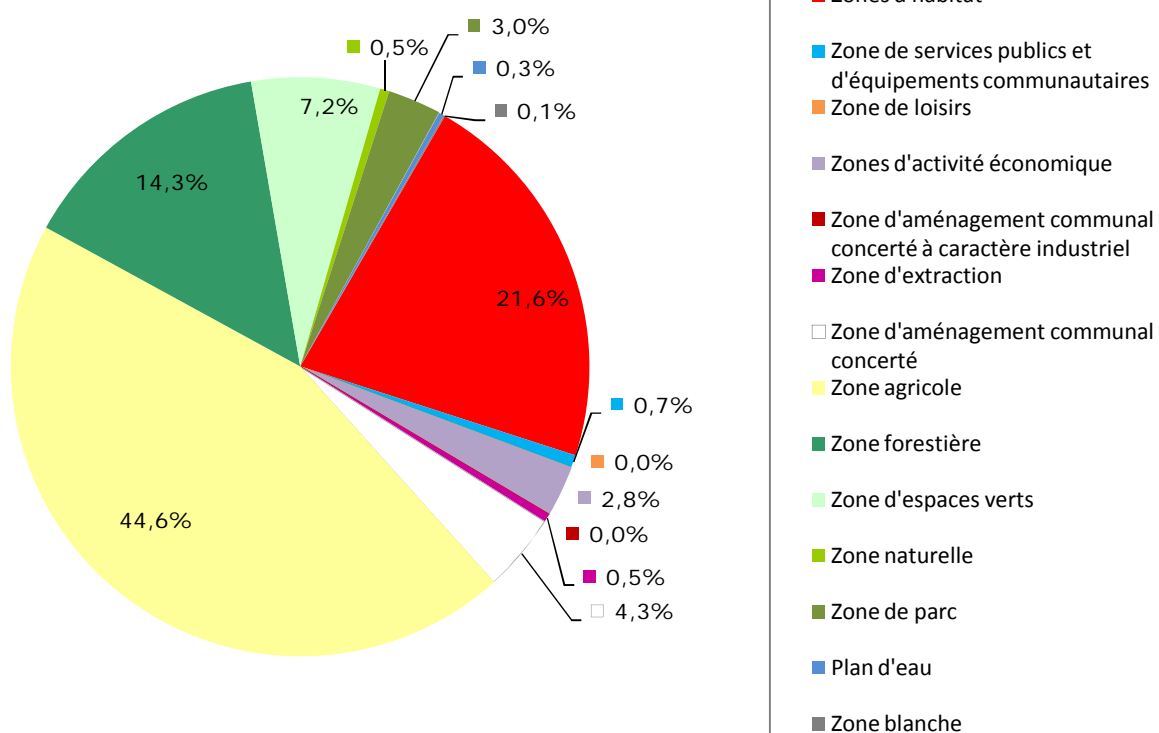


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	620	21,6
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	20	0,7
	Zone de loisirs	-	-
	Zones d'activité économique	81	2,8
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	14	0,5
	Sous-total	735	25,7
Zone d'aménagement communal concerté		124	4,3
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	1.279	44,6
	Zone forestière	410	14,3
	Zone d'espaces verts	206	7,2
	Zone naturelle	14	0,5
	Zone de parc	86	3,0
	Plan d'eau	8,9	0,3
	Sous-total	2.003	69,9
Zone blanche		1,9	0
Total		2.864	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

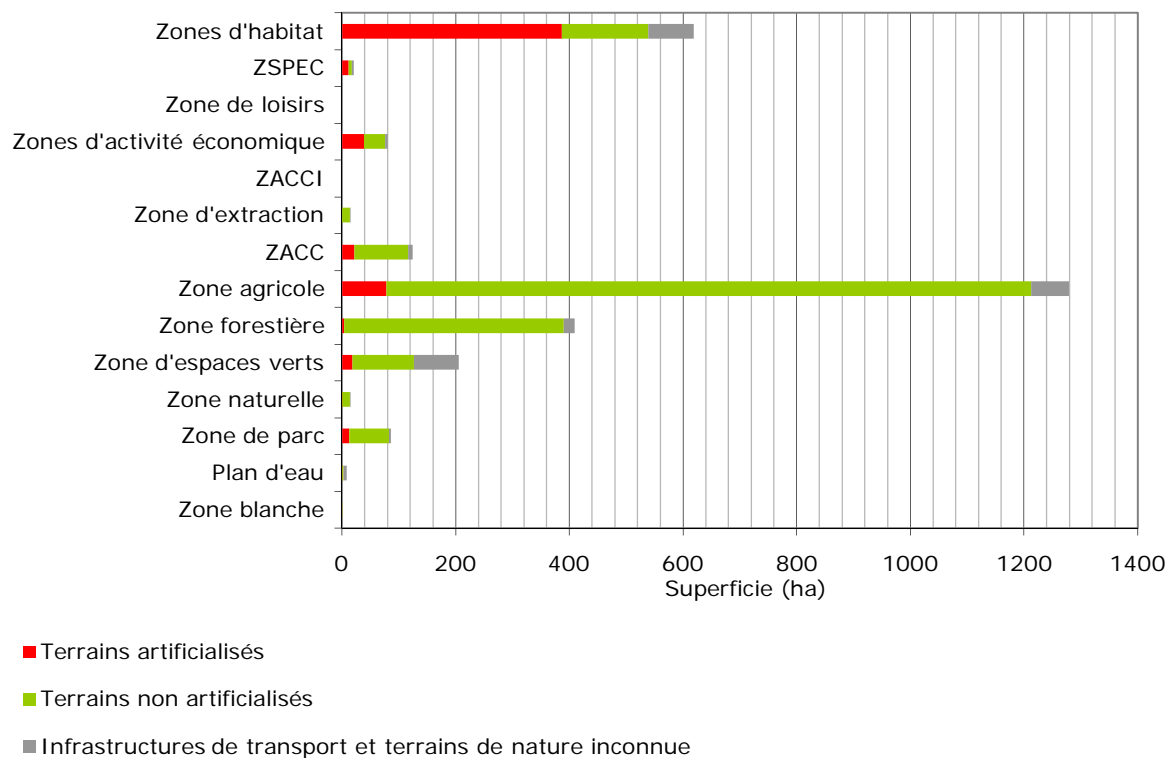
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	387	62,4	153	24,6	80	12,9	620
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	12	59,8	5,7	27,7	2,6	12,6	20
	Zone de loisirs	-	-	-	-	-	-	-
	Zones d'activité économique	39	48,1	37	46,1	4,7	5,8	81
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	-	-	14	99,0	0,1	1,0	14
	Sous-total	438	59,6	209	28,5	88	11,9	735
Zone d'aménagement communal concerté		21	17,2	95	76,7	7,6	6,1	124
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	78	6,1	1.135	88,8	65	5,1	1.279
	Zone forestière	3,5	0,9	386	94,3	20	4,8	410
	Zone d'espaces verts	19	9,3	108	52,5	79	38,2	206
	Zone naturelle	1,0	7,1	13	91,5	0,2	1,4	14
	Zone de parc	13	15,0	70	81,2	3,3	3,8	86
	Plan d'eau	0,7	7,5	2,6	29,0	5,7	63,5	8,9
	Sous-total	115	5,7	1.715	85,6	173	8,6	2.003
Zone blanche		0,2	12,0	0,2	11,6	1,4	76,4	1,9
Total		575	20,1	2.020	70,5	269	9,4	2.864

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



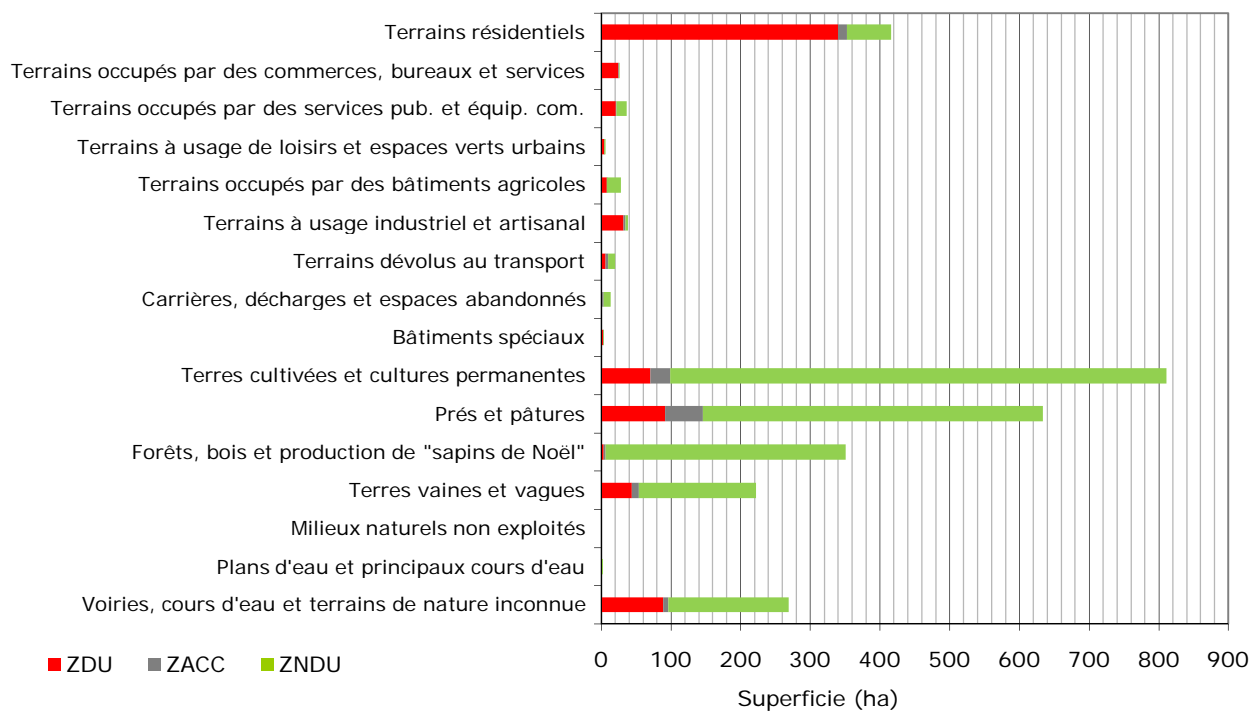
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	340	81,7	13	3,1	64	15,3	416
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	25	97,3	0,2	0,8	0,5	1,9	26
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	21	57,5	1,0	2,6	15	39,9	37
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	4,2	65,0	0,2	2,6	2,1	32,4	6,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	8,1	28,9	0,1	0,4	20	70,7	28
	Terrains à usage industriel et artisanal	32	82,5	3,5	9,1	3,2	8,5	38
	Terrains dévolus au transport	5,9	29,9	3,6	18,6	10	51,6	20
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	-	-	-	-	0,8	100	0,8
	Bâtiments spéciaux	2,4	92,8	0,2	6,7	-	-	2,5
	Sous-total	438	76,3	21	3,7	115	20,0	575
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	71	8,7	28	3,5	712	87,8	811
	Prés et pâtures	91	14,4	55	8,6	488	77,0	634
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	3,3	1,0	2,5	0,7	345	98,3	350
	Terres vaines et vagues	44	19,8	10,0	4,5	168	75,7	222
	Milieux naturels non exploités	-	-	-	-	0,5	100	0,5
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	-	-	-	-	2,8	100	2,8
	Sous-total	210	10,4	95	4,7	1.715	84,9	2.020
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		89	33,0	7,6	2,8	173	64,1	269
Total		737	25,7	124	4,3	2.003	69,9	2.864

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).